

Par décret n° 2008-2840 du 4 août 2008.

Monsieur Ilyès Jarraya, professeur principal de la jeunesse et de l'enfance, est chargé des fonctions de sous-directeur de la communication et du dialogue avec les jeunes à la direction de l'information et de la documentation à l'observatoire national de la jeunesse, au ministère de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique.

Par décret n° 2008-2841 du 4 août 2008.

Monsieur Balti Seif Eddine, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service des projets à la direction de l'organisation, des méthodes et de l'informatique au ministère de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique.

Par décret n° 2008-2842 du 4 août 2008.

Mademoiselle Krichen Naila, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service de l'exploitation des réseaux et des communications à la direction de l'organisation, des méthodes et de l'informatique au ministère de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique.

Par décret n° 2008-2843 du 5 août 2008.

Monsieur Mohamed El Hédi Sakka, professeur de la jeunesse et de l'enfance, est chargé des fonctions de chef de service des unités de l'animation urbaine et rurale, à la direction générale de la jeunesse, au ministère de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

CLASSE EXCEPTIONNELLE

Par décret n° 2008-2844 du 4 août 2008.

La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, est attribuée à Madame Nedra Triki épouse Masmoudi, administrateur en chef de la santé publique chargée des fonctions de chef de service administratif et financier à la direction régionale de la santé publique de Sfax.

CONGE POUR LA CREATION D'ENTREPRISE

Par décret n° 2008-2845 du 11 août 2008.

Il est accordé à Monsieur Ben Nasr Khelifa, infirmier major de la santé publique à l'école des sciences d'infirmerie de Tataouine, un congé pour la création d'entreprise pour une période d'un an.

Arrêté du ministre de la santé publique du 7 août 2008, portant approbation du manuel des procédures de gestion des affaires des établissements sanitaires privés et des professions de santé.

Le ministre de la santé publique,

Vu le décret n° 74-1064 du 28 novembre 1974, relatif à la définition de la mission et des attributions du ministère de la santé publique,

Vu le décret n° 81-793 du 9 juin 1981, portant organisation des services de l'administration centrale du ministère de la santé publique, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété, notamment le décret n° 2007-3017 du 27 novembre 2007 et notamment ses articles 6 et 25 (6),

Vu le décret n° 96-49 du 16 janvier 1996, fixant le contenu des plans de mise à niveau de l'administration et les modalités de leur élaboration, réalisation et suivi,

Vu l'arrêté du ministre de la santé publique du 15 mai 1996, fixant le plan de mise à niveau du ministère de la santé publique, tel que modifié par l'arrêté du 29 octobre 1997,

Vu l'arrêté du ministre de la santé publique du 6 août 1996, portant publication du manuel des procédures relatif à la gestion des affaires des établissements sanitaires privés et des professions de santé,

Vu le manuel des procédures de gestion des affaires des établissements sanitaires privés et des professions de santé.

Arrête :

Article premier - Est approuvé, le manuel des procédures de gestion des affaires des établissements sanitaires privés et des professions de santé.

Art. 2 - Tous les services concernés sont chargés de l'application de ce manuel.

Art. 3 - Le directeur de l'organisation, des méthodes et de l'informatique est chargé, le cas échéant, de la mise à jour de ce manuel, en coordination avec les parties concernées.

Art. 4 - Sont abrogées, les dispositions de l'arrêté du 6 août 1996 susvisé.

Art. 5 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 7 août 2008.

Le ministre de la santé publique
Mondher Zenaïdi

Vu

Le Premier ministre
Mohamed Ghannouchi

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE ET DES TUNISIENS A L'ETRANGER

NOMINATIONS

Par décret n° 2008-2846 du 5 août 2008.

Monsieur Lotfi Bennour, maître assistant de l'enseignement supérieur, est chargé des fonctions de directeur des études et des stages à l'institut national du travail et des études sociales, à compter du 20 octobre 2006.

Par décret n° 2008-2847 du 5 août 2008.

Mademoiselle Hamadi Mejda, médecin principal de la santé publique, est chargée des fonctions de sous-directeur de l'application et de réhabilitation à l'institut de promotion des handicapés.

Par décret n° 2008-2848 du 5 août 2008.

Monsieur Selmi Nizar, inspecteur du travail, est chargé des fonctions de chef de service des affaires administratives et financières au centre social et éducatif « Essened » de Sidi Thabet.